

COMPTE RENDU RAPIDE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REMPLACEMENT

L'IA-DAASEN nous a annoncé sa volonté d'appliquer la circulaire sur le remplacement en date du mois de mars 2017. L'an dernier, suite à plusieurs manifestations organisées en intersyndicale et à une journée de grève, nous avons obtenu que cette circulaire ne s'applique pas à la rentrée 2017.

Cette année, l'Académie souhaite que s'applique le dispositif suivant :

Actuellement, il y a 642 supports dédiés aux remplacements :

- 180 BDFC
- 239 Brigades
- 223 ZIL

L'ensemble de ces supports serait transformé en support remplaçant, quelle que soit la mission (congés, absences, formation) ou la durée(court ou long).

Les zones d'intervention sont, au mieux, prévues d'être divisées en 9 zones pour l'Académie : deux ou trois communes limitrophes par exemple, en fonction du nombre d'enseignants.

Un personnel serait affecté à la gestion de ce volant de remplaçants, sur quels critères ? Il a été question d'élaborer une charte....

La question a été posée de la mesure de carte scolaire que les 642 personnels actuellement en poste se verrait attribuée : ils seraient prioritaires sur leur support actuel mais les missions seraient elles modifiées.

Le CTA a lieu le jeudi 9 novembre 2017, la question du zonage sera posée aux syndicats ; ils partent du principe que c'est la seule question à poser, le reste étant simplement l'application de la circulaire.

Ce dispositif serait mis en place pour la rentrée du mois d'août 2018.